

Elèves,
agissons
ensemble contre
le harcèlement!

BRISONS
LA LOI DU
SILENCE

Chaque enfant doit être protégé
contre toute forme de violence.

Convention des droits de l'enfant Art. 9

L'école publique a pour but, dans
le respect de la personnalité de
chacun : de rendre chaque élève
progressivement conscient de
son appartenance au monde qui
l'entoure, en éveillant en lui le
respect d'autrui, la tolérance à la
différence, l'esprit de solidarité et
de coopération et l'attachement
aux objectifs du développement
durable.

Loi sur l'instruction publique Art. 10 al. e

harcéler,
c'est...

AGRESSER

DÉRANGER

ATTAQUER

RIDICULISER

EXCLURE

les formes du harcèlement

Harcéler, c'est déranger,
ridiculiser, agresser, attaquer,
troubler, exclure toujours la
même personne de façon
répétée et de différentes
manières avec l'intention de
nuire.

PHYSIQUE...

Frapper, bousculer, donner des
coups de pied, voler, racketter,
détruire le matériel scolaire ou
personnel, etc.

VERBALE...

Injurier, se moquer, humilier,
menacer, forcer quelqu'un à faire
quelque chose contre son gré, etc.

SOCIALE...

Exclure du groupe, propager des
ragots ou des rumeurs, faire
perdre la face à quelqu'un, etc.

NUMÉRIQUE...

Utiliser les SMS, e-mails, blogs,
chats, portails photo, audio, vidéo,
et autres technologies ou réseaux
sociaux pour menacer quelqu'un,
l'isoler, propager des rumeurs, etc.

**Que tu sois victime ou témoin,
ne laisse pas le harcèlement se
produire sans réagir ! Parles-en
immédiatement à un adulte de
ton école, un membre de ta
famille ou à un-e ami-e de
confiance.**

les causes du harcèlement

Le harcèlement est une réaction
forte liée à la peur d'être exclu-e
du groupe. La faiblesse est
vécue comme un danger. En
agressant l'autre, le-la
harceleur-euse croit qu'il-elle
est plus fort-e.

Le harcèlement n'est jamais
justifié, mais on peut être harcelé
sous n'importe quel prétexte :

- notre physique ;
- notre apparence ;
- notre intelligence ;
- notre sexe ;
- notre orientation sexuelle ;
- nos origines ;
- notre religion ;
- notre statut social ;
- etc.

le [cyber] harcèlement

- Provoque la diffusion encore
plus rapide et incontrôlée des
rumeurs, moqueries, insultes,
etc.
- Expose les victimes 24 heures
sur 24, 7 jours sur 7, où
qu'elles soient.
- Laisse une trace numérique
permanente sur Internet.

www.ge.ch/harcèlement-ecole

' si tu es victime, que peux-tu faire ?

RÉAGIS !

- Parles-en, la violence envers autrui est intolérable.
- Tu as le droit de dire stop et d'être protégé.
- Tu n'es pas coupable, ne te sens pas honteux-euse de ce que tu vis.
- Crois en toi, tu peux agir.
- En agissant, tu fais preuve de courage, pas seulement pour toi, mais aussi pour les autres.

COMMENT ÊTRE AIDÉ-E ?

- Raconte ce que tu vis à un adulte de ton école ou à une personne de confiance. On peut t'aider si tu sors de ton silence et acceptes d'en parler.
- Accepte de l'aide si un adulte ou un-e ami-e vient te parler et te propose son soutien.
- Fais confiance aux adultes, à ta famille et tes ami-e-s pour te comprendre et te protéger.

' si tu es témoin, que peux-tu faire ?

OSE INTERVENIR !

- Alerte quand quelqu'un se fait harceler, en le faisant, tu aides une personne qui souffre.
- En refusant le harcèlement, tu contribues au respect de tous et ne trahis pas le groupe.
- En intervenant, tu montres le bon exemple.

COMMENT AIDER ?

- Parle de ce que tu as vu à un adulte de ton école ou une personne de confiance.
- Va chercher de l'aide si tu vois quelqu'un qui se fait harceler.
- Si tu peux le faire sans danger, dis à l'élève ou aux élèves harceleur-euse-s d'arrêter.
- La personne harcelée souffre et a besoin de respect : ne laisse pas faire, ne l'exclus pas.
- Reste fidèle à tes convictions, ne te laisse pas influencer.



' des contacts utiles



SERVICES DU DIP ET DE L'ÉTAT

Service de santé de l'enfance et de la jeunesse : 022 546 41 00
(permanence téléphonique : lundi à vendredi de 08:00-12:00 et 13:30-17:00)

Office médico-pédagogique : 022 388 67 00

Police cantonale de Genève : 022 427 81 11 • www.ge.ch/police

AUTRES INSTITUTIONS

Service d'aide aux jeunes : 147 (appel gratuit) • www.147.ch

Action Innocence : 022 735 50 02 • www.actioninnocence.org

Site d'aide et information pour les adolescents : www.ciao.ch

SOS Enfants Genève : 022 312 11 12 • www.sos-enfants.ch

